

(fig. 467) — elliptique, remarquez-le bien, et non en anse de panier ou à plusieurs centres, car il faut que la courbe des arêtes reste plane, dans un plan vertical : cette courbe arêtière ne peut donc être ici qu'une ellipse, et par conséquent appartenir à un cylindre elliptique, et c'est cette condition qui détermine la section de l'une des voûtes, la première une fois déterminée. Faites-en l'épure et vous vérifierez ce que je vous dis ici.

Enfin, si les deux galeries sont de dimensions très différentes, on sera souvent amené à renoncer à faire la voûte d'arête, qui obligerait à trop surbaïsser l'une des voûtes, et établirait de trop grandes différences entre les assises. On a alors des *pénétrations*. Nous y reviendrons.

Tels sont les éléments originaux de la voûte d'arêtes. Elle a bien d'autres applications, et certainement vous ne la rencontrez que rarement à l'intersection de deux galeries — par exemple au transept d'une église, — tandis que vous la rencontrez journellement en séries dans un portique.

Mais si je vous la présente d'abord ainsi, ce n'est pas sans motif. C'est pour vous bien faire comprendre d'une part qu'elle résulte de l'intersection de deux berceaux normaux l'un à l'autre, et d'autre part que cette voûte appelle des points d'appui en disposition *cruciale* (fig. 468). Ils seront longs, ils seront courts, accompagnés ou non d'arcs-dou-

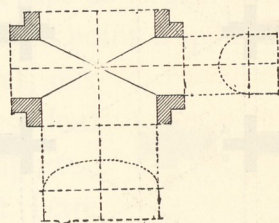


Fig. 467. — Voûte d'arête cylindrique sur plan rectangulaire.

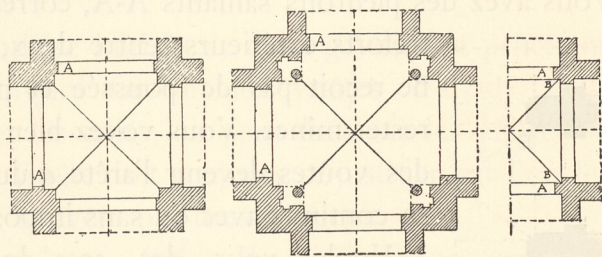


Fig. 468. — Retombées des voûtes d'arête.